

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 14/08/2019

PV. de CP n°3 du 14/08/2019

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Jules DELEPELAERE
Robert SONVEAUX
Christian CRAPPE

Secrétariat

Rappel des obligations des clubs:

Toute déclaration de « forfait général » sera transmise à Mr Robert SONVEAUX, secrétaire ainsi qu'à Mr Christophe NOTELAERS, président du CP.

Instructions pour la communication des résultats et envoi des feuilles pour la nouvelle saison 2019 – 2020

Championnats :

Communication des résultats seniors et jeunes : resultats.cphainaut@gmail.com

Envoi des feuilles des rencontres de championnat (format pdf) pour le lundi soir au plus tard (sauf 3&3) :
awbb.cp.hainaut@hotmail.com

Envoi des feuilles des rencontres de 3&3 : minibaskethainaut@gmail.com

Coupes Provinciales :

Communication des résultats et envoi des feuilles - Coupes Seniors : coupeduhainautseniors@gmail.com

Communication des résultats et envoi des feuilles - Coupes Jeunes : coupeduhainautjeunes@gmail.com

Prise des résultats :

Si vous communiquez vos résultats par e-mail, vérifiez bien les numéros des matchs ainsi que les scores.

Afin d'éviter les amendes, respectez les délais et n'oubliez pas de communiquer tous les résultats y compris ceux des moins de 12 ans (sauf 3&3).

Modifications calendrier : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur à Mr Christian CRAPPE par e-mail (christian.crappe@skynet.be)

Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (Echange d'e-mails)

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.

Attention : Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard.

Passé ce délai, la demande sera refusée.

Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».

Mutations administratives accordées : RE Pont-de-Loup (2604)
JSB Maffle (0069)
ASTE Kain (1759)

L'accord des deux parties est nécessaire.

<u>Matches amicaux et/ou tournois autorisés :</u>	RBC Montagnard (0967)	04/08/2019
	Femina Docherie (1624)	04/08/2019
	BC Mons Capitale (1845)	10/08/2019
	REBC Templeuve (0496)	10/08/2019
	JSB Maffle (0069)	07/08/2019
	JSLB Frameries (0461)	10/08/2019
		11/08/2019
		21/08/2019
	BC Mons Capitale (1845)	18/08/2019
	JSE Enghien (2647)	31/08/2019
		01/09/2019
	BCO St Ghislain (2293)	08/08/2019
		24/08/2019
	RBC Montagnard (0967)	10/08/2019
	BBC Brainois (1752)	12/08/2019
		20/08/2019
	JS Soignies (0939)	10/08/2019
		17/08/2019
		21/08/2019
		28/08/2019
	RBC Marcinelle (0146)	22/08/2019
		27/08/2019
	ASTE Kain (1759)	25/08/2019
	BC Ransart New (1054)	13/08/2019
	Olympic MSM (1724)	31/08/2019
	RE Pont-de-Loup (2604)	24/08/2019
	BC Ecaussinnes (0887)	15/08/2019
	CFB Fleurus (2719)	17/08/2019
	Spirou Basket Jeunes (0284)	13/08/2019
		18/08/2019
		24/08/2019
		31/08/2019
	RBC Montagnard (0967)	18/08/2019

Rappel aux clubs :

Lorsque vous envoyez au CP une demande d'autorisation pour un match amical (ou tournoi), veuillez toujours préciser, en plus du nom des 2 équipes, la date, l'heure, le lieu, la catégorie (seniors ou jeunes), la division concernée et si vous demandez que le CP convoque des arbitres pour la rencontre. Sans cette précision, le CP ne convoquera pas d'arbitre.

Courrier :

AWBB
BC Mons Capitale (1845)
Mr Bruno AVERLANT

Levée de suspension - Dossier HT1911819 - UBC Quaregnon (1567)
Transmis au convocateur
Mémorial Bernard VANSCHAMELHOUT. Pris note

Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX